

Madame le préfet Chevalier désarme la Police municipale de Wissous !



Nous sommes dans un monde de fous. Un préfet Josette Chevalier, la mal nommée, décide de retirer des armes à des policiers municipaux. L'étape supplémentaire sera de retirer à ces policiers, les voitures, car tout comme les armes, il y a des voitures qui tuent.

Les policiers municipaux de Wissous ne sont désormais plus habilités à détenir une arme. Par un arrêté daté du 19 avril, **Josiane Chevalier**, préfet de l'Essonne, a décidé d'abroger l'autorisation accordée à la commune d'acquérir, détenir et conserver des armes destinées à sa police municipale.

Qu'importe si pour tuer, une arme a besoin d'une main pour appuyer sur la détente. Inutile de poser la question sur l'idée effarante qu'une voiture ou un camion puissent devenir fous sans un conducteur au volant. Madame le préfet a décidé que ce sont les armes toutes seules qui tuent. Donc les armes sont confisquées ! L'histoire ne dit pas si

elles devront aller toutes seules au commissariat !

Pourquoi ce retrait : pour justifier le désarmement le Préfet évoque l'incident survenu le 8 avril dernier, entre le maire de la **commune de Wissous**, armé d'un sabre japonais, et les gens du voyage occupant illégalement un terrain communal. Si le maire était armé et se trouve inquiété par la Justice, il faut tout de même rappeler que des gens du voyage étaient également armés et ont menacé tant le maire que les *Policiers Municipaux*, avec des armes blanches, mais aussi un fusil chargé. [\(Source\)](#)

L'autorité communale a trois mois pour déposer la totalité de son armement au commissariat de police de Massy. C'est huit revolvers de calibre 38 Spécial, huit pistolets 9 mm Luger et leurs munitions, deux lanceurs de balle de défense, huit tonfas, huit matraques télescopiques, et sept aérosols de gaz incapacitant.

Les policiers municipaux seront quasi à poil, les mains dans les poches et devront patrouiller sous les lazzis et les quolibets de la racaille avoisinante. Madame le préfet est satisfaite, la racaille ne sera plus sous la crainte de vilains policiers qui auraient pu, par leur présence, les empêcher de poursuivre leurs activités diverses et variées.

L'Essonne a vu passer 17 préfets, mais c'est la première fois que l'Etat choisit une femme pour ce poste. **"Je suis très fière d'être la première préfète"** a confié Josiane Chevalier. [\(Source\)](#)

Madame le préfet a de l'humanité, elle ne veut pas de bavures, pas de violence policières. Des victimes il y en aura, mais pas sous son autorité. Pas de vague donc ! Pour les victimes civiles, les citoyens lambda, elle pourra toujours exprimer sa sollicitude, promettre que tout sera fait pour que justice soit faite et assurer les parents des morts, les cambriolés, et les violées, de toute sa compassion ! Pourtant, l'histoire ne dit pas pourquoi des fichiers S peuvent avoir un permis de port d'armes délivré par la préfecture de l'Essonne. Souvenons-nous de cette attaque sur les Champs-Élysées : pourquoi Adam D., fiché S, détenait-il le plus légalement du monde, des armes ?

(autorisation délivrée par la préfecture de l'Essonne).

Que disaient ce préfet au moment de sa nomination : « *Je veux m'imprégner du territoire, je suis une femme de terrain, de tous les terrains* ». Il semble bien que sur le terrain de la sécurité, elle se soit loupée ! Rappelons les quartiers où les anges ne sont pas légions : deux zones de sécurité prioritaire. Celle de **La Grande-Borne** à Grigny, et celle des **Tarterêts** à Corbeil-Essonne. Sans commentaire !

Quelle est la réponse apportée par les policiers municipaux pour assurer leur sécurité à défaut de celle du préfet en poste ? *“Les demandes d'intervention seront systématiquement répercutées sur le commissariat de Massy. Les missions de protection et de sécurisation des manifestations et événements reviendront également à l'Etat.* “On sait, en fait, que les policiers nationaux n'ont pas les effectifs nécessaires pour faire face à ce supplément de travail. Ils ne feront rien. Ils ont déjà du mal à répondre aux appels des citoyens, à prendre les plaintes, alors ce surcroît de travail va leur passer au-dessus de la tête, même s'ils auront des suppléments d'armes dans leurs locaux !

En réalité, et alors que la délinquance baissait significativement sur la commune de **Wissous**, depuis plusieurs mois, les citoyens n'auront d'autre choix que d'attendre que le préfet **Josette Chevalier** la mal nommée, revienne sur sa décision absurde, ou qu'il y ait la nomination d'un autre préfet plus réfléchi.

En attendant, les citoyens de cette ville peuvent toujours demander des comptes à ce préfet qui aura commis cette bourde de considérer les policiers municipaux comme bien plus dangereux que la racaille environnante !

Gérard Brazon ([Libre Expression](#))